

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DU ROCHER-PERCÉ  
MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS

COPIE DE RÉSOLUTION  
OU  
EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, tenue le 7 juillet 2008 à la salle municipale de la Maison LeGrand sous la présidence du maire, monsieur Henri Grenier et à laquelle étaient présents les conseillères et les conseillers suivants :

Mesdames Juliette Duguay  
Diane Mayer  
Winnifred Hottot

Monsieur Henri Briand

Messieurs Henri Briand et Gilles Daraïche sont absents de la présente séance.

Chantal Vignet, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, est aussi présente.

Après avoir constaté qu'il y a quorum, monsieur le maire ouvre la séance.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2008-07-246  
EXAMEN STRATÉGIQUE  
SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

**ATTENDU QUE** l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres) :

**ATTENDU QUE** si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays ;

**ATTENDU QUE** la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises ;

**ATTENDU QUE** le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population ;

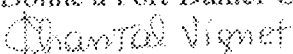
**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Henri Briand, appuyé par madame Winnifred Hottot et résolu

**QUE** la municipalité de Port-Daniel-Gascons fasse parvenir une lettre à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes indiquant notre opposition à la déréglementation de Postes Canada et exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME**  
(sous réserve de son approbation)

Donné à Port-Daniel-Gascons, ce 10 juillet 2008.

  
Chantal Vignet

Directrice générale adj./Secrétaire-trésorière adj.